



2024

Bilan d'activités

PAYS VOIRONNAIS

www.paysvoironnais.com

ÉDITO



Bruno CATTIN

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

L'année 2024 a été marquée par une double incertitude à la fois politique avec la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron et l'instabilité gouvernementale qui s'en est suivie et financière avec une dette publique d'une ampleur jamais atteinte.

Le « quoi qu'il en coûte » présidentiel se traduit par une dette abyssale qui dépasse désormais les 3 300 milliards d'euros sachant qu'elle n'était que de 1 000 milliards en 2005. Dès 2027, le poids de la dette et je parle bien des intérêts de la dette et non de son remboursement redeviendra le premier poste de dépense de l'État. Comme il l'avait fait en 2014 avec le Pacte de Confiance et de Responsabilité et alors que la dette n'était que de 2 000 milliards, l'État va largement mettre à contribution les collectivités locales pour le rétablissement des comptes publics et le remboursement d'une dette dont elles ne sont absolument pas responsables.

C'est dans ce contexte particulièrement difficile, que la Communauté du Pays Voironnais continue à déployer la feuille de route élaborée en début de mandat. Grâce à une vigilance forte aux dépenses de fonctionnement, nous parvenons à déployer un projet ambitieux, à maintenir un volume d'investissement conséquent et à maintenir l'effort de reversement aux communes.

SOMmaire

2024 EN IMAGES

4

EnvirONNEMENT

6

MOBilité

8

SOLidaRITÉS

10

AMÉnagement

12

EMPlOI
ET ÉCOnomie

14

CultURE
ET PATRImoine

16

ConSEIL
DE DÉVELoppement
DU PAYS VOIRONNAIS

18

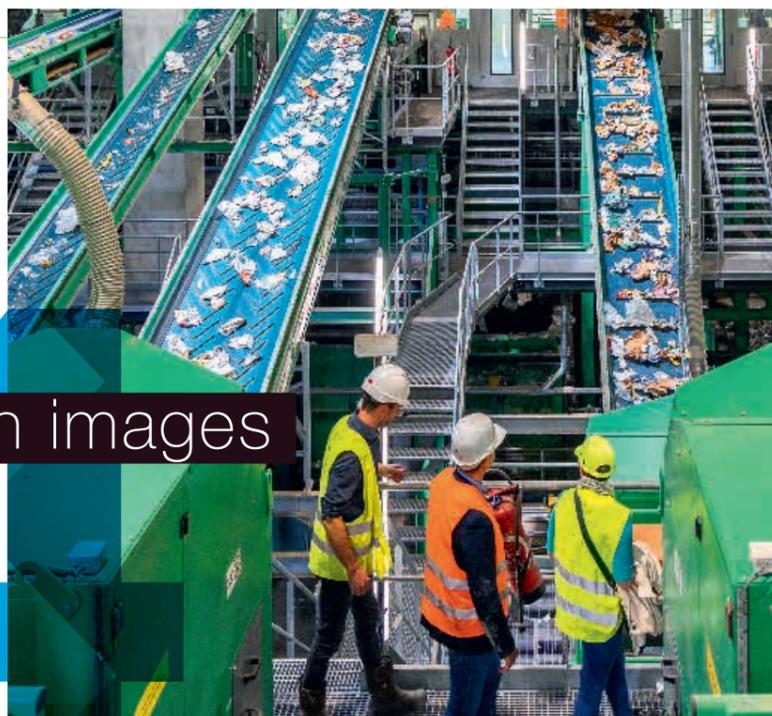
BiAN SOCIAL

19

Bilieu
Charancieu
Charavines
Charnècles
Chirens
Coublevie
La Buisse
La Murette
La Sure en Chartreuse
Massieu
Merlas
Moirans
Montferrat
Réaumont
Rives
Tullins
Saint-Aupre
Saint-Blaise du Buis
Saint-Bueil
Saint-Cassien
Saint-Étienne de Crossey
Saint-Geoire en Valdaine
Saint-Jean de Moirans
Saint-Nicolas de Macherin
Saint-Sulpice des Rivoires
Velanne
Villages du Lac de Paladru
Voiron
Voissant
Voreppe
Vourey

Déchets

Le nouveau centre de tri Athanor situé à La Tronche a été inauguré en juillet. Cet équipement ultra-moderne mis en service début 2024 peut prendre en charge jusqu'à 51 000 tonnes de déchets issus de 259 communes. Il est le fruit d'une coopération entre 7 intercommunalités du Sud Isère dont le Pays Voironnais, le Grésivaudan et Grenoble Alpes Métropole.



en images

Vélo

Les premières pistes cyclables du Schéma vélo ont été inaugurées. Ainsi 300 mètres de pistes ont été mises en service rue Aristide Bergès à Centr'Alp pour relier en 2025 les gares de Voreppe et de Moirans. Un second tronçon a été créé pour permettre la jonction jusqu'à Voreppe.



Personnes âgées

Le service d'Aide à Domicile du Pays Voironnais qui intervient sur 19 communes du territoire depuis plus de 30 ans pour aider au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées s'est réorganisé pour des raisons budgétaires. En raison des fortes hausses des dépenses réglementaires, les élus communautaires ont décidé de recentrer l'activité du service sur l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).



Cœur de Village

Le Pays Voironnais a inauguré en septembre la première phase du projet Cœur de village situé aux Villages du lac de Paladru. Cette première tranche a permis la création d'une placette devant le musée, de cheminements piétons, de 36 logements et d'un local paramédical.

Légumerie

Très attendue, la nouvelle légumerie implantée à Vourey a pris possession de ses nouveaux locaux sur la zone d'activités de Chantarat à Vourey ! Fruit d'une longue histoire, cet équipement destiné à approvisionner en légumes frais et locaux la restauration scolaire avait été ravagé par un incendie en 2015, à sa mise en service. Une solution temporaire avait été alors trouvée jusqu'à la construction d'un nouveau bâtiment. La nouvelle légumerie, est louée et exploitée par la SCIC AB Epluche qui emploie 15 personnes et transforme plus de 200 tonnes de légumes par an.

Pays d'art et d'histoire

Une des grandes étapes du renouvellement du label Pays d'art et d'histoire a été franchie. Les élus communautaires ont voté favorablement la poursuite du travail en vue d'un nouveau label pour la période 2025-2035. Puis viendra l'avis de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture et enfin la validation du Préfet du Département en 2025.



Environnement

À quoi ressembleront les paysages emblématiques du territoire avec la hausse des températures liée au réchauffement climatique ? C'est à cette question qu'a répondu l'exposition commandée par le Pays Voironnais et le Parc de Chartreuse à l'artiste et designer graphique Juliette Villard. Avec « Paysages à +2° » l'artiste a proposé une projection imaginaire, poétique et concrète d'un futur climatique perçu parfois comme abstrait.



Tullins Rénov'

En partenariat avec la ville de Tullins et l'ANAH, le Pays Voironnais a lancé l'opération Tullins Rénov' afin d'améliorer l'offre de logements et redonner de l'attractivité au centre-ville. Ce dispositif s'adresse aux propriétaires de logements du centre et du quartier de Fures pour les inciter à rénover leurs biens via un accompagnement gratuit et des aides financières.



L'ORIENTATION POLITIQUE

La Communauté du Pays Voironnais intervient depuis de nombreuses années en faveur de l'environnement et de la préservation du cadre de vie. Au fil du temps, elle a développé des politiques particulièrement complètes. Cependant, alors que le concept de crise environnementale s'accommodait de simples adaptations au modèle dominant, l'entrée dans l'Anthropocène (« Le genre humain est devenu une force géologique globale ») oblige à un changement radical de modèle : par son emprise sur l'environnement et ses conséquences en matière de changement climatique et plus encore d'effondrement de la biodiversité, elle révèle le rapport dichotomique entre développement et préservation.

Le Pays Voironnais a donc désormais pour ambition d'engager un changement de modèle de développement et d'organiser une transition vers un modèle de développement plus durable. La feuille de route 2021-2026 a ainsi défini de nouvelles priorités : mettre en œuvre une stratégie de sobriété foncière, conforter le PCAET comme principal outil de la transition énergétique, renforcer l'autonomie alimentaire du territoire et renforcer les moyens permettant de développer les mobilités alternatives. Désormais, il s'agit d'inscrire à court terme le territoire dans une double trajectoire, le Zéro Émission Nette ou autrement dit la neutralité carbone et le Zéro Artificialisation Nette, autrement dit la neutralité foncière.

... VERS UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE.

> EAU

Depuis 2020, la Communauté d'agglomération a multiplié par trois les moyens afin de réduire les volumes prélevés dans le milieu (renouvellement des canalisations et des équipements, intensification de la recherche de fuite, rapidité des réparations), préservant ainsi 1 million de mètres cube d'eau prélevé dans le milieu naturel entre 2022 et 2024, soit le volume de 400 piscines olympiques.

En parallèle, les abonnés ont réduit leur consommation d'eau de 5,6 % entre 2022 et 2023, baisse qui s'est confirmée en 2024. Ainsi les volumes prélevés ont baissé de 5,5% par rapport à 2023 et 15% par rapport à 2022. Afin de préserver l'eau potable le Pays Voironnais a mis en place une borne d'eau brute, qui n'a subi aucun traitement, sur le réservoir de Beauregard à Coublevie. Cette eau peut être utilisée pour des usages ne nécessitant pas d'eau potable : lavage des voiries, l'arrosage des jardins ou encore dans le cadre de travaux. L'eau est mise à disposition gratuitement, 24h/24, 7j/7, afin de remplir une cuve ou des bidons. D'autres sites sont actuellement à l'étude et pourraient voir le jour.

> ASSAINISSEMENT

Mise en service en 1994 pour épurer les eaux de 65 500 habitants, la nouvelle station d'Aquantis devra à terme traiter les eaux de 95 000 équivalent habitants, permettant ainsi d'accompagner le développement urbain, d'améliorer le traitement et le rejet dans le milieu naturel. Un programme de travaux d'une durée de 3 ans a débuté en 2022. De nombreux équipements ont été réhabilités et transformés afin de traiter une plus grosse quantité d'eaux usées. En 2024, la construction des nouveaux bâtiments a été finalisée et les premiers équipements ont été mis en service. À terme, la station d'Aquantis permettra de valoriser énergétiquement sa propre production de boues et celle d'autres stations du territoire. Après traitement, ces boues permettront de produire du biogaz via un méthaniseur. Ce dispositif devrait produire jusqu'à 5 GWh, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 500 logements.

> PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Feuille de route de la transition écologique, le PCAET est la déclinaison locale des engagements climat internationaux et nationaux. Ce document évalué à mi-parcours en 2023 révèle un niveau d'avancement encourageant (57%) malgré la non atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables. Par délibération du 26 mars 2024, les élus communautaires ont affirmé leur volonté de poursuivre les actions inscrites dans le PCAET.



> SENSIBILISATION

Le Pays Voironnais et le Parc Naturel Régional de Chartreuse ont mis en place un outil de sensibilisation à l'enjeu du changement climatique. « Paysages à +2° » est une exposition artistique sous la forme d'œuvres prospectives réalisées par l'artiste et designer graphique Juliette Villard représentant des vues emblématiques du territoire à +2°. Les œuvres ont été présentées lors d'une exposition aux caves de Chartreuse visitée par 750 personnes, puis au Musée archéologique du Lac de Paladru par plus de 8 000 visiteurs.

> FLOTTE

Dans le cadre du verdissement de sa flotte de véhicules, le Pays Voironnais a fait l'acquisition de 7 camions fonctionnant exclusivement au bio-carburant, un carburant à base de colza réduisant de 80% l'émission de particules fines et de 60% pour le CO2. Et aussi de 7 véhicules utilitaires légers 100% électriques.

Aujourd'hui le parc automobile est composé à 27% de véhicules légers à faibles émissions et à 28% pour la flotte poids lourd.

> ATHANOR

Le centre de tri Athanor, situé à La Tronche a été inauguré. Ce centre de tri gère les déchets d'emballages et de papier collectés sur notre territoire. Suite aux nouvelles consignes de tri mises en place en 2020 ces déchets ne pouvaient plus être traités par le Centre de La Buisse devenu obsolète et sont depuis lors acheminés à La Tronche. Ne répondant plus aux enjeux en termes de quantités et de qualité du tri, Grenoble Alpes Métropole et six collectivités voisines se sont associées pour construire un nouveau centre de tri mutualisé. Par ailleurs, le même site accueillera fin 2029 un nouvel incinérateur afin de répondre aux besoins des territoires et aux enjeux environnementaux.

2024 en chiffres



254 Primes aux travaux d'économies d'énergie versées à des particuliers

1130t

RECYCLÉES
OU RÉEMPLOYÉES
VIA LA RESSOURCERIE

856 km
DE RÉSEAU D'EAU POTABLE



611 km
POUR LE RÉSEAU
D'ASSAINISSEMENT



9656
personnes sensibilisées au tri
dont 3835 scolaires

L'ORIENTATION POLITIQUE

La question de l'organisation des déplacements recèle des enjeux d'attractivité du territoire, de qualité de vie des habitants, mais aussi malheureusement et de plus en plus de santé publique. Avec le renchérissement du coût de l'énergie et l'éloignement continu entre les lieux de travail et les lieux de résidence, la mobilité a désormais une véritable dimension sociale. L'enquête auprès de la population en 2018 montre que le développement des transports en commun et des modes doux, ainsi que l'amélioration des conditions de circulation vers Grenoble constituent la première attente des habitants. Depuis près de 20 ans, le **Pays Voironnais s'efforce de structurer une politique globale en faveur des déplacements avec comme ambition de stabiliser la part modale de la voiture au profit des autres modes.** La Communauté a ainsi consenti un effort important avec le développement d'un réseau de transports en commun propre au territoire. Il a également fortement investi pour développer des pôles d'échanges autour des gares.



... LA MOBILITÉ RECÈLE DÉSORMAIS UNE VÉRITABLE DIMENSION SOCIALE.

Cependant, la partie périurbaine et rurale du territoire ne présente pas la densité nécessaire au déploiement d'un réseau efficace et nécessite de développer d'autres approches pour favoriser une mobilité plus durable. Enfin, malgré les politiques déployées par les différents territoires, les conditions de circulation, entre le Pays Voironnais et l'agglomération grenobloise par exemple, n'ont cessé de se dégrader. C'est dans ce contexte qu'intervient la mise en place de la ZFE qui organise des restrictions de circulation pour les professionnels depuis 2019 ainsi que pour les particuliers depuis juillet 2023.



> COVOITURAGE

Depuis 2022, trois services de covoiturage sont proposés par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) : M'Covoit un service complet de covoiturage comprenant M'Covoit'Pouce, un hybride entre l'autostop et le covoiturage, M Covoit'Lignes+ permettant de covoiturer vers Grenoble, le Nord Isère et Lyon et MCovoit'RDV à destination des salariés du parc d'activités de Centr'Alp, de Champfeuillet Voiron, et du CHU de Voiron. 2024 aura permis la poursuite du déploiement de ces services sur le territoire avec, pour le réseau MCovoit'Pouce, le déploiement des premiers panneaux à boutons poussoirs avec destinations pré-intégrées sur Vourey et La Buisse.

> RÉSEAU

La réflexion engagée sur la décarbonation du parc de véhicules de transport en commun affecté au réseau s'est poursuivie en vue du renouvellement des marchés d'exploitation avec notamment l'étude de différents scénarii sur les différentes énergies envisageables. Suite au travail de concertation mené en 2023 avec les élus des communes du territoire, des ajustements et des améliorations ont été mis en place dès septembre 2024 sur le réseau comme la suppression de la ligne 10 faute de fréquentation, l'augmentation d'offres sur la ligne L Rives-Voiron, et l'augmentation d'offres sur la ligne G Charancieu-Voiron.

> AMÉNAGEMENTS CYCLES

Afin de développer la pratique du vélo sur le territoire, le Pays Voironnais a concrétisé les premiers aménagements prévus dans son Schéma directeur vélo comme la voie verte Pont de Fontanieu à Voreppe, et la piste bidirectionnelle rue Aristide Bergès à Centr'Alp permettant une connexion entre la gare de Voreppe et Centr'Alp. Pour un coût de 832 150 €, dont 237 722 € financés par la Communauté. Par ailleurs, une piste cyclable entre les deux écoles de Coublevie a été mise en place dans le cadre du projet communal. Deux consignes vélos collectives ont été installées à Voiron Champfeuillet, et La Buisse secteur Gay giratoire.



2024 en chiffres



6 véhicules en autopartage sur 3 communes du territoire

62 ARRÊTS

DE COVOITURAGE/AUTOSTOP SUR LE TERRITOIRE

1

Agence Mobilité à Voiron ouverte 6 jours sur 7



65 KM D'ITINÉRAIRES VÉLO JALONNÉS

7 pôles d'échanges sur le territoire

> SMMAG

Le 26 novembre 2024 les élus communautaires ont voté favorablement le transfert total de la compétence mobilité au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) au 1^{er} janvier 2025. Cette étape majeure de la politique de mobilité du territoire est en réalité la dernière d'un processus débuté en 2020 avec l'adhésion du Pays Voironnais au SMMAG et le transfert des mobilités partagées, puis en 2024 de l'organisation des services vélo. Autant de changements permettant de proposer une politique de mobilité ambitieuse et répondant au mieux aux besoins des habitants en s'émancipant du périmètre administratif du territoire. Un choix déjà opéré en 2020 par Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de communes du Grésivaudan.

> LOCATION

Porté par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise, et suite au transfert de la compétence « organisation des services vélo », le service de location grand public Mvélo+ s'est implanté sur le territoire à proximité de l'Agence Mobilité à Voiron. Ce service permet aux habitants de louer des vélos classiques ou à assistance électrique pour une courte durée ou pour une année. Sont aussi disponibles des vélos cargo et tous les accessoires utiles au cycliste.

> AUTOPARTAGE

Le service d'autopartage géré par l'opérateur Citiz progresse sur le territoire avec désormais 4 véhicules à Voiron, 1 à Voreppe et 1 à Moirans. Disponibles 7 jours sur 7 et 24h/24 ces voitures peuvent être utilisées pour des courtes et des longues durées.



L'ORIENTATION POLITIQUE

L'urgence environnementale commande de faire. Cependant, la question environnementale n'est pas dissociable de la question sociale. Comment, en effet, parler de sobriété, de frugalité, de décroissance même à des ménages qui peinent à se loger, à se nourrir correctement et qui doivent renoncer à certains soins. Comme la transition environnementale, l'exigence de solidarité doit constituer une préoccupation transversale irriguant l'ensemble des politiques publiques. Avec l'évolution des modes de vie et le développement des mobilités, l'attractivité d'un territoire est de plus en plus liée à sa capacité à proposer une offre de logements abordables ainsi qu'un environnement d'équipements et de services développés, et non plus uniquement aux opportunités

d'emplois qu'il génère. Comme tous les territoires, le Pays Voironnais est également confronté à la précarisation de certaines catégories de personnes du fait des effets de la crise économique et à une augmentation importante de la demande sociale. Enfin, la question du vieillissement de la population constitue, pour tous les territoires, un immense défi : l'analyse des besoins sociaux commanditée par la Communauté démontre une augmentation dans le Pays Voironnais de 43,1 % des personnes âgées de + de 75 ans depuis 2000. Si l'on se projette à 2025, l'augmentation sera de 83,4 %.

... LA QUESTION ENVIRONNEMENTALE N'EST PAS DISSOCIABLE DE LA QUESTION SOCIALE.

2024 en chiffres



996

PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LE SERVICE DE L'ADPAH

59

PAR LE SERVICE DE SOINS



204

participants à la 2^{ème} édition du Forum « Mon enfant extra-ordinaire » sur les troubles du neuro-développement (multidys, TDAH, TSA...).



805

entretiens cliniques effectués par les psychologues de Parcours Écoute Jeunes



270

participants aux soirées spectacles « Tu m'agresses la parole » et 555 élèves sensibilisés au harcèlement entre jeunes par la compagnie de théâtre dans 4 collèges et 3 lycées

185

ENFANTS ACCOMPAGNÉS PAR LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



> CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

En 2024, la fréquentation de ce lieu d'écoute et de soins pour tous, gratuit pour les moins de 21 ans et confidentiel a augmenté. Ainsi, 1 827 consultations et examens cliniques ont été effectués par les médecins du Centre en 2024 contre 1 605 en 2023. Il est à noter que 24 % des consultations médicales concernent des personnes trans ou en questionnement. Par ailleurs, 77 femmes ont pu bénéficier d'une IVG par voie médicamenteuse. En outre, les conseillères formées à l'écoute ont réalisé 1 938 entretiens contre 1 892 en 2023. Le CSS agit également notamment auprès des scolaires lors de séances collectives sur la vie affective, relationnelle et sexuelle, ainsi plus de 3 000 personnes ont pu participer à ces séances.

> SPORT SANTÉ

Depuis la mise en place du dispositif « Prescri'Bouge » sur le Pays Voironnais, plus de 670 personnes atteintes d'une maladie chronique, et éloignées de la pratique d'activités physiques ont été suivies suite à une prescription de leur médecin. En 2024, 160 nouvelles personnes ont été prises en charge. Soit une file active de 360 bénéficiaires suivis en 2024. Près de 120 activités, réparties sur tout le territoire du Pays Voironnais, sont référencées par le dispositif permettant aux personnes suivies d'avoir un choix d'activités variées. Pour les personnes les plus éloignées de la pratique physique six ateliers « passerelles » organisés par Prescri'Bouge peuvent être proposés, dont un atelier dédié aux aidants familiaux et aux personnes aidées au sein du lieu ressources Innovadom.

2024 FAITS MARQUANTS

> AIDE AUX AIDANTS

Le Pays Voironnais a ouvert un espace d'accueil à destination des proches aidants « En Tandem ». Ce lieu situé au sein d'Innovadom le lieu ressource du maintien à domicile a pour objectif d'accompagner les proches aidants en questionnement ou difficulté. Le principe est de suivre les aidants dans leurs démarches, mais aussi de leur apporter un temps de répit avec des animations mais également un soutien psychologique pour éviter l'usure et combattre l'isolement.

> AIDE À DOMICILE

Au cours de l'année 2024, le service d'Aide à Domicile pour les personnes âgées et/ou handicapées a été réorganisé. En effet, l'offre de service a été recentrée sur l'accompagnement de la grande dépendance autour d'équipes d'auxiliaires de vie et d'aides-soignantes formées et expérimentées et avec la poursuite des « Espaces partagés » favorisant le répit des aidants.



> SANTÉ ENVIRONNEMENT

Le service Enfance Jeunesse Prévention Santé anime un groupe de travail interne au Pays Voironnais rassemblant les services Agriculture et forêts, Gestion des déchets, Énergie et environnement, Mobilités et Maison de l'Emploi afin de mettre en œuvre des actions de sensibilisation soutenues par l'Agence Régionale de Santé. Ce programme santé – environnement est prioritairement mis en place pour les publics vulnérables. En 2024, les actions ont touché une diversité de publics : acteurs de l'enfance et de la jeunesse, jeunes, personnes âgées, entreprises...

> SANTÉ MENTALE

En 2024, le Conseil Local de Santé Mentale a reçu de nombreuses interpellations pour l'accompagnement de personnes en souffrance psychique. Celles-ci ont été orientées pour une prise en charge vers des partenaires du réseau du CLSM. Trois sessions de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale ont été organisées et ont accueilli 48 participants. Par ailleurs, des actions ont été mises en œuvre dans le cadre des semaines d'information en santé mentale (SISM) sur la thématique « En mouvement pour notre santé mentale » et des rencontres entre psychologues du territoire sont planifiées afin de faciliter l'interconnaissance et renforcer le réseau pour des orientations de qualité.



> RESTRUCTURATION URBAINE

Les opérations de restructuration urbaine des quartiers d'habitat social se sont poursuivies avec notamment la signature de la nouvelle convention de restructuration pour le quartier de Champ-long les Fleurs à Moirans. Ce projet est estimé à un montant global de 43 M d'€ auquel le Pays Voironnais prévoit de participer à hauteur de plus de 3 M d'€ de subventions aux bailleurs et à la commune d'ici 2030. Par ailleurs, en 2024 le Pays Voironnais a versé 560 000 € aux communes et aux bailleurs pour financer différentes opérations comme des équipements publics (Maison de la petite enfance à Moirans) et des aménagements tels que le parvis à Bourg Vieux à Voreppe.

> LOGEMENT SOCIAL

Le Pays Voironnais intervient à plusieurs niveaux sur le sujet du logement social. D'une part pour l'attribution de logements via la commission sociale d'attributions intercommunale qui a étudié 468 demandes pour 2024. Et d'autre part pour le financement et la construction en apportant des garanties d'emprunt pour aider les bailleurs sociaux à financer leurs projets, mais aussi au titre des aides à la pierre avec le versement de 371 500 € en 2024 et au titre des subventions versées aux bailleurs pour les projets dans les communes pour un total de plus de 2 M d'€.

> SCULPTURE DU SÉQUOIA GEANT A FERDINAND BUISSON

Abattu pour des questions de sécurité, il avait été décidé de conserver une partie du tronc du séquoia situé dans le parc Ferdinand Buisson et d'en faire une sculpture, témoignage du passé pour l'avenir du site. Suite à un appel à projet, l'artiste burkinabé Bomavé Konate, trésor humain vivant au titre d'un label de l'Unesco, a été choisi pour sa démarche basée sur le respect de l'arbre, la transmission et l'échange en continu avec la population et notamment les écoles, riverains et résidents des foyers voisins.



> SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DE LA GRANDE REGION DE GRENOBLE (SCOT)

Afin de répondre aux nouveaux enjeux des transitions les élus ont décidé de procéder à la révision du Scot de la Grande Région de Grenoble (GReG). Cette procédure a pour objectif de valider un Projet d'Aménagement Stratégique, feuille de route du futur Scot à échéance 2050 d'ici le printemps 2026. Afin de répondre aux objectifs de la loi Climat et Résilience, les élus ont par ailleurs engagé la modification simplifiée du Scot. Cette procédure a pour objectif de définir la trajectoire de réduction de la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers sur la période 2021-2030. Afin d'engager cette procédure le Pays Voironnais a accompagné les communes dans l'élaboration de leur bilan triennal pour la période 2021-2023 et le recensement de leurs projets.

> ROSSIGNOL-RÉPUBLIQUE ET DIVERCITÉ

L'aménagement du secteur Rossignol-République s'est poursuivi avec la construction d'une résidence senior inclusive de 39 logements locatifs sociaux et 30 logements en accession. Par ailleurs, des permis de construire ont été délivrés aux promoteurs pour un total de 228 logements en accession. Pour le secteur Divercité une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) est en cours et le commissaire enquêteur a donné un avis favorable suite à l'enquête publique. Cette procédure permettra d'acquérir les terrains nécessaires à l'élargissement du boulevard Roosevelt et à la réalisation du lot F Ouest de la ZAC. Le lot E a été livré au profit de l'installation d'un office notarial. La construction d'une résidence de 49 logements en accession et 17 logements locatifs sociaux a démarré.

> CŒUR DE VILLAGE DE PALADRU

En cours depuis plusieurs années, le réaménagement du cœur de village se poursuit. En 2024 la première tranche a été inaugurée avec la livraison de l'opération des Roselières comportant 35 logements dont 11 logements locatifs sociaux ainsi qu'un local communal dédié aux professionnels de santé. Un travail de programmation de la 2^{ème} tranche a été lancé avec potentiellement des logements, des commerces et de l'hébergement touristique. Un autre projet est en cours avec l'AAPPMA et la commune pour la création d'une Maison de la pêche et de la nature.

> CHAPAYS CHAMP DE LA COUR ET L'HOIRIE A VOREPPE

Deux opérations structurantes sont actuellement en cours sur la commune. Une opération de renouvellement urbain à Chapays Champ de la Cour sur une friche de 9ha. Différentes opérations immobilières ont déjà été livrées et les travaux sur les réseaux humides et secs ont été achevés sur l'avenue Henri Chapays. Suivra l'aménagement du chemin des Buis. Dans le quartier de l'Hoirie la première tranche de l'opération Horatio a été livrée avec 27 logements en accession. La seconde tranche de 24 logements a débuté pour une livraison prévue en juin 2026.

L'ORIENTATION POLITIQUE

Le maintien du dynamisme démographique du territoire est impératif pour sa santé économique. La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a confirmé dans son article 191 l'obligation faite aux territoires de réduire de moitié leur consommation foncière au cours des dix prochaines années avec comme perspective d'arriver à la neutralité foncière d'ici 2050. La loi vise également à résorber les passoires thermiques avec l'interdiction à la location des logements ayant un Diagnostic de Performance Énergétique G en 2025, F en 2028, E en 2034. Ce ne sont pas moins de

16 000 logements du territoire qui sont concernés. Au total, la nécessité d'inscrire le territoire dans la double trajectoire ZEN et ZAN va conduire à un changement radical de notre modèle d'aménagement: il s'agit désormais de privilégier la réhabilitation à la construction neuve, à réinvestir le logement vacant dans les centres-villes et les centres-bourgs, mais aussi à réhabiliter les friches, à densifier les espaces économiques et à organiser le retour des activités économiques compatibles avec l'habitat dans les centres-villes et les centres-bourgs.

... ARRIVER À LA NEUTRALITÉ FONCIÈRE D'ICI 2050.

2024 en chiffres

1

SERVICE UNIQUE AMÉNAGEMENT, DROITS DES SOLS ET FONCIER CRÉÉ

350 000 €

CONSACRÉS À LA REMISE AUX NORMES ET À L'AMÉLIORATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE VOIRONNAIS

161

propriétaires à faibles ressources ont bénéficié d'aides de l'ANAH pour financer la réhabilitation de leurs logements



560 000 €

VERSÉS PAR LE PAYS VOIRONNAIS POUR LA RESTRUCTURATION URBAINE EN 2024



40

logements livrés dans le cadre de l'opération Quartier gare de Moirans



384

demandes d'urbanisme traitées par la Communauté pour le compte de 24 communes (-17,8% par rapport à 2023)

L'ORIENTATION POLITIQUE

Le statut de pôle d'équilibre du Pays Voironnais repose sur la présence simultanée de fonctions résidentielles, de fonctions économiques et de fonctions de services habituellement présentes uniquement dans les grandes agglomérations. Le maintien d'une bonne dynamique économique est donc essentiel à l'équilibre du territoire. Depuis plusieurs années, le territoire est confronté à une mutation forte de son tissu économique. Si, de par son histoire, le poids de la sphère productive et notamment l'emploi industriel demeure important, ce sont désormais l'économie résidentielle, le commerce, les services notamment, qui constituent le principal pourvoyeur d'emplois. Cette évolution a un impact important sur la localisation des emplois: ainsi, avec plus de 11 000 emplois, soit 33% du total des emplois du Pays Voironnais, Voiron est désormais le premier gisement d'emplois de l'ensemble du territoire. La politique économique du Pays Voironnais doit aussi s'adapter à la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette qui va

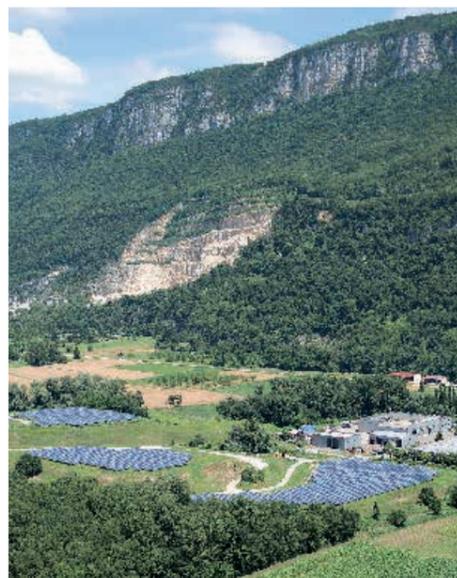


2 742

PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR LA MAISON DE L'EMPLOI ET 515 ENTREPRISES

LE MAINTIEN D'UNE BONNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE EST DONC ESSENTIEL À L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE.

nettement diminuer les capacités d'accueil dans les zones économiques dédiées. Il est désormais nécessaire d'être particulièrement économe en matière de foncier économique et de réserver les zones dédiées aux activités incompatibles avec l'habitat, les activités industrielles notamment.



2024 FAITS MARQUANTS

> TOURISME

L'année 2024 voit l'aboutissement d'une première et importante étape dans la requalification du réseau de randonnée de 570 km dont le Pays Voironnais est gestionnaire pour le compte du Département de l'Isère et du Parc Naturel Régional de Chartreuse. Après une large concertation et des échanges pour chacune des communes, plus de 70 km vont être modifiés pour limiter les portions goudronnées, retravailler le maillage du territoire et connecter les itinéraires aux gares afin de faciliter les déplacements bas carbone. Une nouvelle phase de mise en œuvre se poursuivra tout au long de 2025 avec notamment l'ouverture de chemins, la sécurisation et le balisage...

> CAMPUS LA BRUNERIE

Dédié au sport de haut niveau, le campus La Brunerie situé à Voiron accueille chaque année le tournoi de préparation à la coupe du monde et à la coupe d'Europe de basket 3X3 «The Big Twelve». En 2024, à l'occasion de l'année olympique, 3 jours de compétitions en format réplique des JO ont été organisés sur le campus en présence du top mondial de la discipline dont l'équipe de France féminine. Cet événement sportif a été organisé conjointement par le Pays Voironnais, TSF et le CREPS avec différents temps forts sur le Sport de Haut Niveau à destination du grand public et des professionnels.

> ENTREPRISES

Cette année, plusieurs projets d'implantation ont vu le jour ou sont en cours sur le territoire avec cinq cessions foncières sur les zones d'activités. Renobati (activité BTP) sur la ZA Pré Izard à Réaumont, Soft Bulding (artisanat et industrie) et Privarty/Promocash (alimentaire) sur la ZA du Parvis 2 à Voiron, Valobiomedia (agro technologie) sur la ZA Chantarat à Vourey et Cazeaux électricité (artisanat) sur la ZA du Roulet à Coublevie.



2024 en chiffres

244

COMMERCANTS ET ARTISANS ACCOMPAGNÉS



42 entreprises financées grâce au partenariat avec Initiative Pays Voironnais

10

AGRICULTEURS SOUTENUS DANS LEUR INSTALLATION AVEC LE FONDS INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

2 zones d'activités labellisées Parc d'Activités économiques d'Intérêt Régional



7

COMMUNES ONT ACCUEILLI LES ÉVÉNEMENTS PROPOSÉS DANS LE CADRE DES FORESTIVITÉS

150

PROFESSIONNELS DU TOURISME PARTICIPANT AUX CLUBS THÉMATIQUES



> LÉGUMERIE

Très attendue, la nouvelle légumerie a ouvert ses portes en décembre à Vourey sur la zone d'activités de Chantarat. En 2015, à peine mise en service, la première légumerie construite alors sur le Parc d'activités de Centr'Alp avait été ravagée par un incendie. Une solution temporaire avait été alors trouvée aux abattoirs du Fontanil jusqu'à la construction d'un nouveau bâtiment. Construite avec une ossature en bois des Alpes, la légumerie louée et exploitée par la SCIC AB Epluche emploie 15 personnes et transforme plus de 200 tonnes de légumes par an.

> MAISON DE L'EMPLOI

Dans un monde professionnel en constante évolution, il est essentiel de créer des opportunités concrètes pour rapprocher les talents jeunes et expérimentés des entreprises. C'est dans cet esprit que la Maison de l'emploi a organisé avec ses partenaires des forums, des job dating et des parcours découverte des métiers, des initiatives visant à dynamiser l'emploi et l'orientation professionnelle locale. Ils réunissent recruteurs, candidats, organismes de formation et institutions pour favoriser les rencontres et informer sur les secteurs d'activité en pleine croissance. Pour exemple 822 personnes ont participé aux actions d'orientation en 2024, 50 participants pour le nouveau projet en partenariat avec le collectif Econex Pays Voironnais, la Maison de l'emploi et Florian Grenier proviseur du lycée F.Buisson.

> MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Parce que la question de l'alimentation est au cœur de la transition écologique et nous concerne tous, les collectivités de la région grenobloise dont le Pays Voironnais organisent chaque année un événement valorisant les pratiques alimentaires durables, éthiques et respectueuses de l'environnement. Cet événement rassemble des citoyens, des associations, des organisations, et des entreprises pour sensibiliser le public aux enjeux liés à notre alimentation, comme l'agriculture biologique, la consommation locale et de saison. En 2024, sur le territoire 15 événements ont accueilli environ 700 participants.

L'ORIENTATION POLITIQUE

La culture est ce qui permet à une population de « faire société ». Elle est une source majeure d'intégration et de développement individuel et à ce titre, contribue donc au développement de l'égalité des chances, mais aussi à la construction du lien social ; elle permet de construire le vivre-ensemble et de développer les capacités individuelles à comprendre le monde dans lequel nous vivons. La culture permet aussi le renforcement de l'attractivité du territoire, l'amélioration de la qualité de vie des habitants et le renforcement de l'égalité des chances. L'intervention de la Communauté en matière de culture doit être complémentaire à celle des acteurs déjà présents et notamment les communes. Elle n'a pas vocation à se substituer aux acteurs déjà en place, mais doit

assurer une fonction de dynamisation, de coordination et de valorisation de l'existant. Il est cependant nécessaire de prendre en compte une double évolution. Les pôles urbains, fortement touchés par la baisse des dotations, vont avoir de plus en plus de difficultés à assumer seuls le financement d'équipements qui, on le constate au travers de leur fréquentation, ont une véritable vocation intercommunale. Le Pays Voironnais a depuis longtemps fait le choix de faire de la culture un vecteur de l'égalité des chances. Les élus communautaires ont cependant choisi d'inscrire l'ambition culturelle dans le champ de la proximité. Ainsi, il s'agit désormais pour l'intercommunalité de faire avec et d'aider les communes à faire plutôt que de chercher à faire à leur place.

... FAIRE DE LA CULTURE UN VECTEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES



2024 en chiffres



10 ans
la durée du nouveau projet du PAH

50 000

SPECTATEURS
POUR LA SAISON 2023/2024
DU GRAND ANGLE



7 000

jeunes participants à un projet d'éducation artistique et culturelle

+ de 3 000

PERSONNES,
LA HAUSSE DE
LA FRÉQUENTATION
DE LIVRES À VOUS

2024 FAITS MARQUANTS

> PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

L'année 2024 marque le début de l'élaboration du Projet culturel de territoire du Pays Voironnais. Afin d'enrichir cette démarche d'un regard extérieur, un appel à projet a été lancé pour mener une recherche-action sur la coopération culturelle sur le territoire. Après audition des candidats, c'est la SCOP grenobloise Sémawé qui a été recrutée pour mener ce travail jusqu'à début 2026. Une première rencontre mêlant élus et acteurs associatifs a rassemblé environ 70 participants en octobre 2024 à la bibliothèque de Voiron.

> ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Sur la saison 2023-2024, ce sont plus de 3600 heures d'interventions qui ont fait découvrir et pratiquer les arts et la culture à plus de 7000 jeunes du territoire. Déployés dans la quasi totalité des communes du Pays Voironnais, par tout le service culturel, ces parcours d'éducation artistique et culturelle sont une porte d'entrée vers la curiosité et la découverte, qu'ils aient lieu à l'école ou sur les temps périscolaires et extrascolaires. À noter en 2024, la réalisation en partenariat avec le Défi Vieillesse du Pays Voironnais, du projet « Quand j'étais petit.e », web-série documentaire permettant à des jeunes de se faire journaliste d'un jour en interviewant les personnes âgées de leur commune. Cinq épisodes, pour autant de communes, ont été réalisés en 2024.

> RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

L'activité de prêts de documents est en constante augmentation dans le réseau. En 2024 ce sont plus de 800000 livres, BD, CD, DVD... qui ont été empruntés dans les 19 bibliothèques. La navette permet aux documents de circuler entre les bibliothèques pour être au plus près des 18700 abonnés. En 2024 ce sont 284000 documents qui ont circulé de cette façon. Enfin, le réseau participe à des temps forts tout au long de l'année, proposant de nombreuses animations pour tous les publics : Nuits de la Lecture en janvier, Mois des médias et de l'information en mars, L'été des bibliothèques en juillet-août, et bien sûr Livres à Vous à l'automne.



> LIVRES À VOUS

Pour sa 16^{ème} édition, le festival Livres à Vous a connu une fréquentation record de plus de 17000 personnes, soit 3000 de plus qu'en 2023. L'occasion pour le public d'entrer dans l'univers des 35 auteurs invités, via les 120 rendez-vous publics : rencontres, ateliers d'écritures et d'illustration mais aussi spectacles, expositions et le salon des dédicaces. Ajoutez à cela une centaine de rencontres scolaires et des parcours d'EAC touchant plus de 2700 jeunes, et c'est tout un territoire qui vibre au rythme du festival le temps de quelques mois.



> GRANGE DIMIÈRE

La Grange Dimière a accueilli l'exposition « Magique magma », de Caroline Schmolli. L'artiste, à travers son travail, mêlait formes végétales, animales et humaines créant un univers singulier, à la frontière entre les contes pour enfants et une réalité plus organique. L'exposition s'est accompagnée d'une riche programmation culturelle : visites et balades autour du site et des plantes, concert inédit, ateliers de céramique, spectacles de cirque, de danse et déambulations théâtrales. Le festival les « Nuits hors la grange » a été encore une fois très prisé par le public. Nouveauté de cette saison 2024, un jardin ethnobotanique a vu le jour à l'arrière de la Grange, présentant des espèces végétales utilisées par les moines chartreux à l'époque d'occupation du lieu.



> PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (PAH)

2024 a été une année consacrée à l'élaboration du nouveau projet 2025-2035 du Pays d'art et d'histoire et de l'écriture du dossier de candidature. Pour cela 3 comités de pilotage et 8 comités techniques ont permis de balayer les différents champs d'expertise et d'intervention du PAH. Ce nouveau projet a été voté en conseil communautaire le 24 septembre 2024, et soumis à l'approbation de la DRAC début 2025. Par ailleurs, en collaboration avec le service Aménagement, un séquoia géant remarquable de Coulevie a été préservé et mis en valeur par l'intervention du sculpteur Bomavé Komaté, artiste burkinabé reconnu « Trésor Humain Vivant » par l'UNESCO. Enfin, l'exposition Itinérance photographique sur les rives du lac de Paladru, mettant en valeur des fonds de photographies anciennes a pris place au MALP début 2024.

> MUSEES

Les musées ont connu une année 2024 particulièrement dynamique sur le plan des expositions. Au MALP avec l'accueil de l'exposition temporaire « Néolithique, les villages de Chalain et Clairvaux, patrimoine de l'humanité » produite par le musée de Lons-le-Saunier. Cette exposition, la première d'envergure depuis l'ouverture du musée, a permis de proposer une programmation culturelle variée autour de cette période préhistorique, et de faire des ponts entre les lacs du Jura et Paladru. Le musée Mainssieux quant à lui a bénéficié de travaux d'embellissement de ses salles d'exposition, et a produit en décembre 2024 une nouvelle exposition temporaire, la première depuis 2016. Intitulée « Les Orients de Mainssieux, le goût de l'ailleurs », cette exposition nous plonge dans le mouvement artistique de l'orientalisme à travers plus de 70 œuvres et archives, enrichies de prêts issus de musées de la France entière. Enfin, une offre de médiation étoffée a permis de diversifier les publics accueillis. Au total ce sont près de 40000 personnes qui ont franchi la porte des musées du Pays Voironnais.

Conseil DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS VOIRONNAIS

Mis en place par la loi Voynet, le Conseil de développement est une instance d'expression citoyenne destinée à enrichir et éclairer la décision publique locale. Son rôle est de donner son avis sur le projet de territoire et sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable. Le Conseil peut être consulté sur toute question intéressant le territoire et se saisir d'autres enjeux. Lieu d'intelligence collective, le Conseil réfléchit, s'instruit, explore, échange, débat, évalue, produit des avis, puis partage ses travaux avec les élus communautaires. La recherche de l'intérêt collectif, le respect de la différence et l'ouverture d'esprit en sont les valeurs, le bien vivre ensemble et le développement durable en sont les finalités...



2024 en chiffres



50 bénévoles issus de la société civile

4 participants

AUX RENCONTRES NATIONALES DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT À PARIS

1 voyage en bus à la découverte du Voironnais insolite, du nord au sud et d'est en ouest.



1 conférence

DE NICOLAS FIEULAINE, CHERCHEUR EN PSYCHOLOGIE SOCIALE

5 groupes de travail, soit 43 séances et plus de 100 heures de débat



3

SÉANCES PLÉNIÈRES DANS LES COMMUNES DU PAYS VOIRONNAIS



2024 FAITS MARQUANTS

Le Conseil de développement constitue un groupe de travail avec des membres volontaires qui sollicite le concours d'experts, personnes qualifiées ou collaborateurs de la collectivité et se réunit autant de fois que cela est nécessaire. Il prépare un projet d'avis qui reflète les différents points de vue exprimés. Cet avis est ensuite validé par l'assemblée plénière du Conseil de développement. Il est ensuite adressé au président et aux élus du Pays Voironnais, puis porté à la connaissance du grand public.

En 2024, le Conseil de développement du Pays Voironnais a été prolifique et a travaillé sur 5 grandes thématiques. À la demande des élus communautaires, le groupe « Piscines et apprentissage de la nage » s'est interrogé sur la façon dont on pourrait rendre équitable l'apprentissage de la nage, l'accès à la baignade et au rafraîchissement sur le territoire. Un travail



qui a fait l'objet d'un rapport rendu en conférence des maires en janvier. Un autre groupe a planché sur l'évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial. Un travail a également été réalisé sur « les zones d'activités du futur » afin d'imaginer comment les zones d'activités pourraient concilier économie et écologie. La question de la perception des habitants de la ressource en eau a également fait l'objet d'un rendu afin de voir comment la coopération entre usagers pourrait permettre de sécuriser la ressource en eau à long terme. Une réflexion a aussi été engagée sur les changements de comportements en matière de mobilité notamment pour les trajets courts du quotidien afin d'identifier les leviers d'action et les blocages.

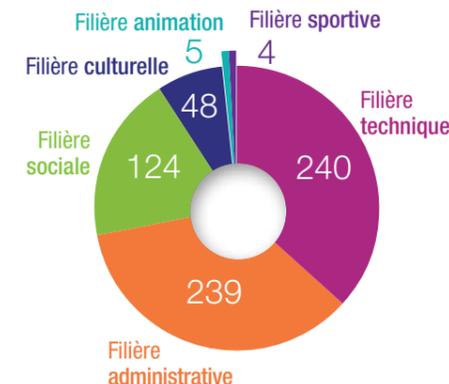
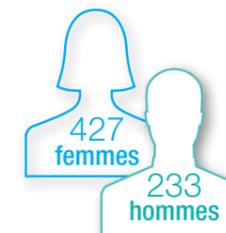
BILAN SOCIAL

L'EFFECTIF

Au 31 décembre 2024, la Communauté du Pays Voironnais et son CIAS comptent 660 agents permanents, représentant 599,65 équivalents temps plein.

ZOOM SUR LA RÉPARTITION DE L'EFFECTIF

495 agents sont titulaires, 165 agents non titulaires permanents.



2024 ACTIONS CLÉS

LA POURSUITE DU CHANTIER DE RESTRUCTURATION DU RIFSEEP DE LA COLLECTIVITÉ

En 2023, la collectivité a agi sur les montants de son RIFSEEP afin de renforcer son attractivité lors des recrutements. En 2024, une réflexion structurelle s'est engagée, au travers d'une approche participative. Un groupe de travail composé d'agents volontaires s'est réuni à 3 reprises pour apporter son regard sur les critères à prendre en compte visant à côtoyer les postes dans de nouveaux groupes fonctions, et les contraintes spécifiques des postes (sujétions) à valoriser.

L'objectif est de définir de nouveaux groupes fonctions auxquels des montants financiers seront associés. La cotation de chaque poste au sein de ces groupes fonctions est en cours, et le chantier aboutira en 2025.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE A LA SANTÉ MENTALE DES AGENTS

Pour la première fois en 2024, la collectivité a formé des agents aux Premiers Secours en Santé Mentale. L'objectif est de déployer ce dispositif au travers de :

- > 2 sensibilisations d'1/2 journée (groupes d'une 30aine d'agents),
- > 2 sensibilisations PSMM de 2 jours (groupes d'une 15^{ème} d'agents).

L'objectif est de comprendre pourquoi la santé mentale est devenue un enjeu majeur de santé publique, appréhender la santé mentale dans sa globalité, repérer les effets de nos représentations sur le tabou lié à la notion de santé mentale, connaître les ressources pour aider et orienter.

La collectivité a également décidé de participer aux frais de séjours en centres de vacances spécialisés, en centres familiaux de vacances agréés et gîtes de France pour enfants handicapés.

LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT DES ACTES DE VIOLENCE, DE DISCRIMINATION, DE HARCÈLEMENT, ET D'AGISSEMENTS SEXISTES.

La loi de transformation de la fonction publique n°2019-928 du 6 août 2019 impose à tous les employeurs publics la mise en place d'un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés.

Ce dispositif comporte 3 volets : PRÉVENIR. TRAITER. SANCTIONNER.

Dans le cadre de sa démarche Santé et Sécurité, la collectivité s'est déjà dotée d'un dispositif de veille et de soutien psychologique avec 3 entrées pour les agents vers des écoutants professionnels :

- > Les psychologues du travail au travers d'une convention avec le CDG38,
- > L'assistante sociale du travail au travers d'une convention avec le CDG38,
- > Le médecin de prévention.

Ce nouveau dispositif de recueil des signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et des agissements sexistes sera rattaché au dispositif de veille et d'alerte existant, en rajoutant une branche spécifique, par le biais d'une convention avec le CDG38, ceci afin de garantir un accès rassurant et indépendant aux agents concernés.

Un référent « signalement » interne à la collectivité a été désigné. En 2025, la collectivité assurera l'information/formation auprès des agents, comme le prévoit le volet « Prévenir » du dispositif.

2024 en chiffres

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS

1 745 jours de formation CAPV, et 700 jours CIAS, 57 agents accompagnés dans leur évolution professionnelle

RECRUTEMENT

139 jurys de recrutement dont 22 mobilités internes 65 stagiaires écoles accueillis dont 7 stages rémunérés

* Ces chiffres ne reflètent que l'activité du service RH pour le compte de l'intercommunalité. Ils ne prennent pas en compte l'activité pour le compte de la Ville de Voiron. Ce n'est donc qu'un reflet partiel de l'activité du service.



**COMMUNAUTÉ
DU PAYS VOIRONNAIS**

40, rue Mainssieux
CS 80363 - 38516 Voiron Cedex
Tél. : 04 76 93 17 71

 Pays Voironnais - Officiel

www.paysvoironnais.com


Communauté du Pays Voironnais